

Seite 16  
Régions

## «Démarrer l'Aéropôle est crucial»

**Payerne • La syndique Christelle Luisier Brodard mise sur une promotion accrue du pôle technologique et industriel, en déficit d'image selon elle.**

Maud Tornare

Le développement de l'Aéropôle à Payerne est l'une des priorités de cette législature. Cette zone de 400000 m<sup>2</sup> située au bord de la piste de l'aérodrome vise à accueillir des sociétés technologiques et industrielles en lien avec l'aéronautique ou non. En attendant que le règlement d'exploitation civile soit approuvé, la municipalité veut axer sa stratégie sur la promotion de la zone. Le point avec la syndique Christelle Luisier Brodard.

Cela fait des années que l'on parle du décollage de l'Aéropôle mais on ne voit toujours rien venir. Comment expliquez-vous cette situation?

Christelle Luisier Brodard: C'est un projet compliqué à mettre en place en raison de l'exploitation mixte, civile et militaire. C'est le point sensible de ce dossier. L'attractivité de la région broyarde au niveau industriel est aussi récente. Avec la croissance démographique et les effets du débordement de l'Arc lémanique, c'est seulement depuis trois ou quatre ans qu'on sent l'intérêt des investisseurs pour d'une part créer des logements dans notre région mais aussi pour s'implanter dans nos zones industrielles.

Quelle stratégie la municipalité a-t-elle mise en place pour attirer des entreprises sur l'Aéropôle?

Nos prédécesseurs ont mis une énergie folle pour légaliser les terrains et faire avancer ce serpent de mer qu'est le règlement d'exploitation civile. Ce dossier est désormais déposé à l'Office fédéral de l'aviation civile et son approbation est attendue pour la fin de l'année. Cet aspect reste important, mais nous souhaitons aussi mettre notre énergie ailleurs. Avec la Communauté régionale de la Broye, notre priorité est la promotion de cette zone car nous avons un déficit d'image à ce niveau. On entend souvent dire que l'Aéropôle ne pourra se développer qu'une fois le règlement d'exploitation civile en vigueur, ce qui est faux. Le message que je souhaite faire passer est clair: on dispose actuellement de 400000 m<sup>2</sup> de terrains déjà légalisés avec un emplacement idéal à proximité de l'autoroute et disponibles de suite. Une entreprise qui a besoin de peu de mouvements sur la piste voire pas du tout peut s'installer demain.

Selon nos informations, Groupe E pourrait s'implanter sur l'Aéropôle II (voir ci-contre). Cette zone va-t-elle perdre sa vocation aéronautique?

Absolument pas. Il faut distinguer deux choses. Aéropôle I (ndlr: 150000 m<sup>2</sup>) est et sera toujours un pôle industriel lié à l'aéronautique. Cette spécificité est un atout indéniable dont on ne va pas se séparer. Les 250000 m<sup>2</sup> d'Aéropôle II sont aussi

dédiés à l'aéronautique mais pas uniquement. Le critère pour la municipalité est que les entreprises intéressées à venir ici apportent une plus-value en termes d'image et de création d'emplois qu'elles soient actives dans l'aéronautique ou non. C'est une stratégie d'opportunité car ce qui est crucial aujourd'hui c'est que la zone démarre.

La commune est-elle en contact avec d'autres entreprises?

Nous sommes en contact avec beaucoup d'entreprises. Pour trois d'entre elles, les négociations sont plus avancées. Certaines sont en lien avec l'aéronautique. J'ai bon espoir que ces contacts aboutissent à quelque chose. Mais il faut être patient. Attirer des entreprises à valeur ajoutée prend du temps.

La commune a dépensé près de 12 millions de francs durant dix ans pour équiper, légaliser et promouvoir cette zone. Avec autant d'argent investi, la municipalité n'a pas droit à l'erreur...

C'est vrai, on est forcé de réussir. J'ai l'intime conviction que ce projet va démarrer, ce n'est qu'une question de temps et de méthode de travail. Nous voulons être plus proactifs pour faire connaître l'Aéropôle. L'année prochaine, on envisage par exemple d'organiser un événement économique dans ce but. Air14 nous offrira aussi une opportunité unique pour faire la promotion de la zone et de notre région. I

### Groupe E sur l'aéropôle II?

Une rumeur court depuis quelque temps dans la Broye concernant l'arrivée de Groupe E sur l'Aéropôle II à Payerne. L'entreprise, qui distribue de l'électricité dans quatre cantons, confirme être en discussion avec les autorités payernoises en vue de son éventuelle implantation dans cette zone. Groupe E pourrait envisager d'installer sur l'Aéropôle un centre d'exploitation pour son réseau broyard. Il pourrait ainsi être la première entreprise à s'implanter sur le site.

«Actuellement, nous avons deux sites à Courgevaux et à Payerne. L'idée est de regrouper les effectifs à un seul endroit pour avoir une meilleure centralisation et ainsi intervenir le plus efficacement possible», explique Christophe Kaempf, porte-parole de l'entreprise fribourgeoise. «La proximité de l'Aéropôle avec l'autoroute est un atout», poursuit le porte-parole en précisant que le projet est pour l'instant au stade des pourparlers. S'il se concrétise, le centre d'exploitation n'impliquera pas la création de nouveaux emplois mais réunira sous le même toit la soixantaine de collaborateurs qui travaillent actuellement sur les deux sites. MT

«Air14 nous offrira une opportunité unique pour faire connaître l'Aéropôle et promouvoir la région», estime la syndique de Payerne, Christelle Luisier Brodard. Vincent murith